

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 1**

Engagement n° 1 :

Fournir les écarts de croissance au titre de l'effet de l'année bissextile pour les tarifs M et L (demandé par la Régie. Notes sténographiques, volume 1 page 186)

Réponse à l'engagement n° 1 :

La part de la croissance pour l'année 2008 attribuable à l'effet de l'année bissextile est de 77 GWh pour le tarif M et de 127 GWh pour le tarif L. Le Distributeur rappelle que cet impact est de 250 GWh pour le tarif D (HQD-2, document 1, p.8).